Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260224-20260224_DELIB5-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 24 février,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R., LE DOUJET C.
SECRETAIRE : COLIN J.-C.

20260224 – DELIB5 : EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE LOTISSEMENT LE TEMPLE 2

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal le devis validé lors de sa séance du 21 octobre 2025 pour le raccordement électrique des 4 lots supplémentaires du lotissement le Temple 2, pour un montant HT de 3 704,65 €.

Il présente un nouveau devis pour le raccordement de 6 lots (les 4 lots précédents + 2 lots à l'entrée du lotissement), pour un montant HT de 5 069,48 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- valide le devis présenté qui annule et remplace le précédent,
- autorise le Maire à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

